

Descartes
Principes de la philosophie, livre premier. La substance

Roselyne Dégremont

Philopsis : Revue numérique
<https://philopsis.fr>

Les articles publiés sur Philopsis sont protégés par le droit d'auteur. Toute reproduction intégrale ou partielle doit faire l'objet d'une demande d'autorisation auprès des éditeurs et des auteurs. Vous pouvez citer librement cet article en mentionnant l'auteur et la provenance.

Ceci est un extrait, retrouvez nos documents complets sur philopsis.fr

A cause du doute qui a mis entre parenthèses et mon corps propre, et le monde, « je » pense se développe par : je suis une chose pensante, une *res cogitans*. Mais cette *res* n'a aucun des caractères d'une « chose » qui est corporelle, ce n'est pas un volume d'une certaine densité ou masse. Non : c'est juste une suite de pensées. Alors il existe deux substances, transcendantes l'une à l'autre : elles n'ont aucun attribut en commun. Elles ont entre elles une « distinction réelle ».

Comment Descartes définit-il et entend-il ce qu'il appelle « une substance » ? Nous rencontrons ce mot souvent dans la première partie des Principes, et les deux expressions dominantes sont « la substance pensante » et « la substance étendue ». Cela est original : à première vue, il ne s'agit pas, d'un usage aristotélicien du mot « substance », car par ce mot, en désignant le sujet de la proposition de forme normale A est B, la substance ou *ousia* était soit le nom d'un individu, soit le nom d'une espèce qui pouvait être inclus dans un genre plus grand exprimé par le prédicat (Socrate est un homme ; un homme est un être vivant)¹ ; il ne s'agit pas non plus des usages postérieurs de ce mot qu'en feront Spinoza (il n'y a qu'une substance, Dieu, être à une infinité d'attributs dont les choses singulières ne sont que des modes finis) ; et Leibniz, qui, définissant un individu par une « notion » comprenant tous ses prédicats, en fait, à

¹ La substance est le support neutre des accidents, des propriétés observables. Ce sont eux qui sont objet de savoir.

titre de monade, ou d'âme, ou d'esprit, l'ensemble de ses destinées possibles². Il faut saisir et bien circonscrire l'usage unique et original que fait Descartes de la notion de substance. Il faut peut-être rattacher davantage l'usage cartésien du mot substance à l'« *upokeimenon* » : ce qui demeure ou subsiste « dessous » une chose ou un être.

Comment, une fois posée l'ontologie des deux substances, allons-nous les connaître ? Quelle est la singularité de la notion de substance chez Descartes ? Comme le mot lui vient de l'Ecole, il lui accorde le sens qu'il avait pris là : une substance est une chose qui existe en telle façon qu'elle n'a besoin que de soi-même pour exister ; et elle a des attributs internes, nécessaires³. De plus, nous apercevons quelque chose d'une substance, nous qui pensons : nous appelons cela les propriétés de la substance. La substance est le support des modes, ce qui les produit : par exemple, si la substance étendue se caractérise par la longueur, largeur et profondeur, il faudra bien qu'un corps prenne « figure », par exemple (sphère, ou cube, ou chat, etc.), ou qu'il reste là comme l'obélisque de Karnak une fois posé sur la place de la Concorde, ou qu'il se meuve comme les véhicules qui tournent autour.

I. Etre. Il existe deux (ou trois) substances, et des substances

Cherchons simplement, en suivant le texte.

Descartes enquête sur les savoirs vrais que nous pouvons avoir, et les erreurs que nous faisons : le critère pour les distinguer est qu'il y a une idée claire et distincte en notre esprit, ou non.

§48. « Je distingue tout ce qui tombe sous notre connaissance en deux genres : le premier contient toutes les choses, et l'autre toutes les vérités qui ne sont rien hors de notre pensée. Touchant les choses, nous avons premièrement certaines idées générales qui se peuvent rapporter à toutes : à savoir celles que nous avons de la *substance*, de la durée, de l'ordre et du nombre, et peut-être aussi quelques autres. Puis nous en avons aussi de plus particulières, qui servent à les distinguer. Et la principale distinction que je remarque entre toutes les choses créées, est que les unes sont fort intellectuelles, c'est-à-dire sont des *substances intelligentes*, ou bien des propriétés qui appartiennent à ces substances ; et les autres sont *corporelles*, c'est-à-dire sont des corps ou bien des propriétés qui appartiennent au corps. Ainsi, l'entendement, la volonté, et toutes les façons de connaître et de vouloir, appartiennent à la *substance qui pense* ; la grandeur, ou l'étendue en longueur, largeur et profondeur, la figure, le mouvement, la situation des parties et la disposition qu'elles ont à être divisées, et telles autres propriétés, se rapportent au *corps*. Il y a encore, outre cela, certaines choses que nous expérimentons en nous-mêmes qui ne doivent point être attribuées à l'âme seule, ni au corps seul, mais à l'étroite union qui est entre eux... : tels sont les appétits de boire, de manger, et les émotions et les passions de l'âme qui ne dépendent pas de la pensée seule, comme l'émotion à la colère, à la joie, à la tristesse, à l'amour, etc ; tels sont tous les sentiments comme la lumière, les couleurs, les sons, les odeurs, le goût, la chaleur, la dureté, et toutes les autres qualités qui ne tombent que sous le sens de l'attouchement. »

2 Pour les deux, en un sens, la « substance » est une cause ou une raison d'où découlent les attributs ou prédicats : elle les enveloppe, ils l'expriment.

3 Evidemment, en définissant ainsi la substance, par une chose qui n'a besoin que de soi-même pour exister, Descartes paraît oublier que Dieu la crée continuellement, la re-crée à chaque instant. En son essence elle a besoin de Dieu . C'est seulement quand nous nous situons dans la perspective de la connaissance, que nous dirons d'une pierre : elle subsiste par elle-même. Dire « substance », c'est se représenter une chose stable, que l'on peut connaître. Dans la lettre à Hyperaspistes d'août 1640, quand Descartes a rappelé que Dieu continuellement recrée les choses, il poursuit : « mais cela n'empêche pas qu'elles ne doivent être appelées des substances, parce que, quand on dit de la substance créée qu'elle subsiste par elle-même, on n'entend pas pour cela exclure le concours de Dieu duquel elle a besoin pour subsister, mais seulement on veut dire qu'elle est telle qu'elle peut subsister sans le secours d'autre autre chose créée. »

Il y a bien là l'affirmation ontologique de deux substances (qui ont des attributs totalement différents entre elles) : la substance pensée et la substance étendue : chaque substance est une, et elle comporte aussi des « propriétés » multiples, variées. La substance pensée a pour propriétés : l'entendement, la volonté, les désirs, les connaissances ; la substance étendue ou corporelle a pour propriétés : les trois dimensions dans l'espace, la grandeur et la figure, le mouvement, la composition en parties... Le titre du §53 était : « Que chaque substance a un attribut principal, et que celui de l'âme est la pensée, comme l'extension est celui du corps. » Deux substances, ou plutôt trois : quand les deux s'unissent dans un vivant, corps et âme.

Mais Descartes suggère aussi qu'il pourrait employer le mot substance pour une « chose » telle qu'une pensée réfléchie, par exemple ; ou pour le « corps » d'un animal composé de membres : et alors l'expression apparaît au pluriel : les substances intelligentes, les substances corporelles. Ne pourrait-il dire aussi bien « une substance spirituelle » pour une âme donnée ; une substance corporelle pour un dé de joueur, par exemple ? Puis il passe ensuite à la réalité de l'union d'une âme et d'un corps donné et des émotions propres à cette « troisième substance ».

Faut-il admettre un double emploi du mot « substance » ? l'un général pour les deux sortes d'existants (« la » substance est ou toute pensée, ou tout être étendu) et l'autre particulier (cette pensée-ci, ce corps-ci) ? ou ce second usage reste-t-il enveloppé dans le premier, seul vraiment valide ? Alors la substance pensante envelopperait telles et telles pensées ; la substance étendue tel ou tel corps. Pour l'usage pluriel du mot substance, Descartes avance une exigence : une substance est conçue comme « complète » : elle se conçoit par soi, elle a sa réalité à part⁴. C'est au §51 que Descartes le précise : Soit une chose dont nous avons la notion.

« Lorsque nous concevons *la substance*, nous concevons seulement une chose qui existe en telle façon qu'elle n'a besoin que de soi-même pour exister. En quoi il peut y avoir de l'obscurité touchant l'explication de ce mot : « n'avoir besoin que de soi-même » ; car, à proprement parler il n'y a que Dieu qui soit tel ; et il n'y a aucune chose créée qui puisse exister un seul moment sans être soutenue et conservée par sa puissance. C'est pourquoi on a raison dans l'Ecole de dire que le nom de "substance" n'est pas univoque à l'égard de Dieu et des créatures, c'est-à-dire qu'il n'y a aucune signification de ce mot que nous concevons distinctement laquelle convienne à lui et à elles ; mais pour ce qu'entre les choses créées quelques-unes sont de telle nature qu'elles ne peuvent exister sans quelques autres, nous les distinguons d'avec celles qui n'ont besoin que du concours ordinaire de Dieu, en nommant celles-ci *des substances*, et celles-là des qualités ou des attributs de ces substances. »

L'usage du pluriel : **les** substances, est maintenu par Descartes, pour parler des choses créées ; sans doute sont-elles conservées dans l'existence de moment en moment par Dieu, mais pour demeurer, elles n'ont pas besoin d'autre chose, en particulier d'une autre chose créée. Descartes se démarque ici de l'Ecole, pour qui Dieu est « la » substance, la seule, l'unique (comme ce sera le cas pour Spinoza). Les qualités ou attributs se rapportent aux substances. Je puis donc dire : ce morceau de miel est une substance dont les qualités sont : telle couleur, telle odeur, telle dureté, etc.

Il y a donc des substances créées de deux sortes, immatérielles et corporelles (§52). Nous les identifions par les attributs que nous concevons ou percevons. La substance pensée s'exprime par les attributs communs à toutes les pensées (et c'est le cas de l'imagination, du sentiment, de la volonté...); la substance corporelle par les attributs communs aux choses

4 « complète » est l'adjectif qui apparaît dans les réponses aux quatrièmes objections, celles d'Arnauld ; première réponse : une chose est une substance lorsqu'elle « est conçue » sans une autre, « pleinement, comme une chose complète. » (Adam et Tannery, IX, Ed Vrin, p. 171)

étendues (longueur largeur profondeur, figure mouvement). Mais attention ces attributs ou propriétés ne constituent pas l'essence des deux substances majeures :

« Nous pouvons concevoir l'étendue sans figure ou sans mouvement, et la chose qui pense sans imagination ou sentiment, et ainsi du reste. » (§53)

La substance porte les propriétés ; l'inverse n'est pas le cas.

« Nous pouvons donc avoir deux notions ou idées claires et distinctes, l'une d'une substance créée qui pense, et l'autre d'une substance étendue. » (§54)

II. Connaître. Il existe des modes, des propriétés, des qualités

Ceci est un extrait, retrouvez nos documents complets sur philopsis.fr